



QUESTIONS SUR LA **CYBERSÉCURITÉ** À POSER À VOS FOURNISSEURS DE SERVICES FINANCIERS

Les communications, les applications et les portails en ligne de l'industrie des services financiers facilitent l'achat des produits désirés et l'examen de votre compte, mais augmentent également votre exposition aux cybercriminels. Que vous achetiez une maison, que vous magasiniez une assurance, que vous deveniez membre d'une coopérative ou d'une credit union, ou que vous cotisiez à un régime de retraite, la protection de votre vie privée devrait être au cœur de vos priorités. **Voici quelques questions à ajouter à votre liste en vue de votre prochaine discussion avec vos fournisseurs de services financiers.**



Comment mes renseignements personnels sont-ils stockés? Quelles sont les mesures de sécurité en place pour les protéger?



Qui a accès à mes renseignements personnels? Quelle formation en matière de sécurité et de protection de la vie privée ces personnes ont-elles suivie?



Conservez-vous une liste d'applications informatiques approuvées (une liste blanche) pour empêcher le téléchargement de programmes dangereux sur vos systèmes informatiques?



Quelles méthodes utilisez-vous pour communiquer avec vos clients? Comment puis-je savoir si un site Web ou un courriel reçu de votre part est légitime?



Avez-vous été victime d'un cybercrime par le passé? Dans l'affirmative, quels ont été les résultats?



À quelles politiques et procédures avez-vous recours pour intervenir en cas de cyberattaque soupçonnée?

N'OUBLIEZ PAS :

Si vous croyez avoir été victime d'une cyberattaque, communiquez avec votre service de police local. Avisez également vos fournisseurs de services financiers pour qu'ils restent à l'affût de toute activité suspecte dans votre compte ou qu'ils le bloquent. Ils pourraient aussi vous conseiller de modifier votre mot de passe.